



Gironde

**LES FÉDÉRATIONS SYNDICALES DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE LA GIRONDE
FNEC FP FO 33 ET CGT EDUC'ACTION 33
SE SONT RÉUNIES LE 22 MARS À BORDEAUX.
ELLES S'INSCRIVENT DANS L'APPEL DES FÉDÉRATIONS NATIONALES
À LA GRÈVE LE JEUDI 28 MARS.**

Après la très forte mobilisation lors de la grève nationale du 12 février, le ministre n'a apporté aucune réponse aux personnels.

Il a pris ainsi la responsabilité d'aboutir à une situation de blocage dans le premier degré.

Le lundi 25 mars, à l'appel de leurs syndicats départementaux (SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SE-UNSA, CGT Educ'action, SUD Education, STE 75 CNT), les professeurs des écoles seront à nouveau en grève à Paris pour l'abrogation du décret sur les rythmes scolaires.

Cette réforme inacceptable n'a reçu l'approbation d'aucune organisation syndicale. Le ministre doit rediscuter avec les personnels et leurs organisations syndicales dans les plus brefs délais.

Pour cela, il doit abroger le décret sur les rythmes scolaires et mettre en chantier un autre projet qui réponde aux besoins des élèves et aux revendications des personnels.

Ce texte, s'il était mis en œuvre, n'apporterait aucune amélioration significative pour les élèves et dégraderait un peu plus les conditions de travail des personnels.

Pour nos fédérations, la politique gouvernementale sur la question des rythmes scolaires s'inscrit dans la logique de la loi d'orientation qui va dans le sens d'une territorialisation de l'École et d'un éclatement du cadre de référence nationale avec :

- La régionalisation de la formation professionnelle,
- La prise en charge des services d'orientation par les régions,
- Le transfert aux collectivités locales de missions dans le premier degré comme dans le second degré.

Un pas supplémentaire serait franchi vers une décentralisation de notre système éducatif. Le projet de loi Peillon s'inscrit dans le cadre des contre-réformes Fillon, Darcos, Chatel, (école du socle...)

**Les fédérations FO et CGT Educ'action appellent tous les
personnels à faire grève le jeudi 28 mars**

Pour l'abrogation immédiate du décret sur les rythmes scolaires

Pour l'abandon du projet de loi Peillon

Pour l'ouverture de réelles négociations sur les revendications des personnels.

Rassemblement Rectorat de Bordeaux à 11h30

(avec délégation au Rectorat)